

Leçon 1 : Activité sur les règles et règlements

Chasse au trésor

Ce dont vous aurez besoin : pour cette activité, vous aurez besoin du Résumé des règlements de la pêche en Ontario. Vous pouvez le consulter à l'adresse www.ontario.ca/reglementspeche. Vous pouvez également utiliser un exemplaire imprimé si vous en avez un sous la main.

Instructions : Vous trouverez ci-dessous une liste d'éléments et de renseignements qui se trouvent dans le Résumé des règlements de la pêche en Ontario. Essayez de trouver chaque élément dans le résumé et notez le numéro de la page où vous l'avez trouvé.

1. Carte des 20 zones de gestion des pêches
2. Mention de gobie à taches noires
3. Droits pour les permis de pêche
4. Exceptions visant des plans d'eau particuliers pour Parc Algonquin
5. Numéros de téléphone de bureau de district
6. Inscription d'une cabane pour la pêche sur la glace
7. Glossaire des termes faisant référence au maskinongé
8. Renseignements sur le programme de pisciculture de l'Ontario
9. Limite pour les écrevisses
10. Saison de la perchaude dans la zone 9

Question supplémentaire : Dans quelle zone de gestion des pêches (ZGP) vous trouvez-vous?

Défi : Vous décidez de pêcher le touladi sur l'île Manitoulin, au lac Huron. Vous avez un permis de pêche sportive.

1. Dans quelle zone de gestion des pêches (ZGP) pêchez-vous?
2. Quelles sont les dates de la saison?
3. Combien de touladis pouvez-vous garder?